

Association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux »

Assemblée générale du samedi 18 janvier 2020

Rapport moral, rapport financier, compte-rendu détaillé de séance

État de présence

M. Philippe Coillard, maire de Pont-de-Vaux, Mme Françoise Eymond-Bossan, déléguée à la culture à la communauté de communes, ainsi que Mme Martine Maingret, maire adjoint déléguée à la culture de Pont-de-Vaux étaient présents. Seize adhérents étaient présents et treize adhérents se sont fait représenter.

Eu égard à l'affluence, nous nous sommes déplacés à la dernière minute vers la salle Henri Gagnière, ancienne salle du conseil municipal. La séance a été déclarée ouverte à 10h15.

Rapport moral

Nous étions, en fin d'année, 7 adhérents en 2010, 13 en 2011, 19 en 2012, 28 en 2013, 32 en 2014, 37 en 2015, 42 en 2016, 41 en 2017, 46 en 2018. L'association compte 49 adhérents à fin décembre 2019.

Concert le dimanche 12 mai

L'ensemble Alter Duo, piano et contrebasse s'est produit, dans le cadre de la journée nationale de l'orgue en France. Ils ont enthousiasmé un public de 120 personnes, ce qui s'est ressenti sur la « Libre participation ».

Ville en musique le samedi 22 juin

Trompette et orgue, 60 spectateurs. Nous avons assuré le concert d'ouverture à 16h. C'était un peu tôt.

Heure d'orgue les mercredis matins

Cinq séances à l'église, de 10h à 11h, ont attiré un total d'environ 250 spectateurs.

- 24 juillet Trompette et orgue (20 personnes),
- 31 juillet Violoncelle, flûte traversière et orgue (40 personnes),
- 7 août Deux violoncelles et orgue (50 personnes),
- 14 août Saxophone et orgue (60 personnes),
- 21 août Concert de clôture de la troisième semaine vocale, stagiaires et professeurs (80 personnes).

Merci à la mairie qui autorise la pose d'un panneau sur le marché au droit de la rue de la cure.

Concert le dimanche 8 décembre

Chorale La Villanelle avec 115 spectateurs.

Merci au père Aimé qui nous a autorisés à occuper l'église.

Verre de l'amitié

Le verre de l'amitié, à la fin de chaque concert, est très apprécié. Son coût est largement compensé par l'instant de convivialité permettant les échanges entre les artistes, les élus, le public et la presse. Nous remercions la municipalité de Pont-de-Vaux pour la mise à disposition de la salle bleue.

Remerciements

- Les bénévoles sans qui nous aurions du mal à faire face aux tâches logistiques le jour du concert : tenue de la « caisse », accueil des spectateurs, distribution des programmes, service au verre de l'amitié, préparation puis nettoyage de la salle, etc
- Le père Aimé qui nous a non seulement autorisés mais encouragés pour organiser les deux concerts et les sessions de présence de l'orgue.
- La municipalité qui nous a permis d'effectuer gracieusement les tirages de nos affiches A4 en couleur sur la photocopieuse de la commune (80 exemplaires pour chaque concert), et qui met gracieusement à disposition une salle pour les verres de l'amitié et pour cette assemblée générale,
- Le personnel communal, de la Comcom et de l'OTSI qui fait tout pour nous faciliter la tâche,
- Le Crédit Agricole qui nous fournit nos tracts (1600 en décembre), des affiches et une contribution,
- Les correspondants de presse et les radios locales sans qui nous passerions inaperçus,
- Le bureau de tabac « L'atmosphère » pour la reproduction des programmes à un prix très attractif,
- Les élus qui ont assisté à nos concerts et donc nous encouragent,
- Les 49 membres de l'association qui sont notre indispensable soutien. Sans eux, rien de tout ceci n'existerait.

Site Internet

Adresse de notre site : orgues.pontdevaux.free.fr

Adresses courriel (Internet)

Nous utilisons les adresses courriel (environ la moitié de nos adhérents) et de quelques sympathisants, pour faire un rappel dans la semaine précédant nos manifestations.

Rapport financier

Ont été mis à disposition, en début de séance :

- le bilan des deux concerts,
- le bilan général de 2019,
- le budget de 2020.

Pour le bilan de chaque concert, nous avons intégré tous les frais afférents (enveloppes, timbres, affiches, denrées pour le verre de l'amitié, frais pour l'utilisation de l'église, cachet des artistes, Sacem).

Notre compte chèque au Crédit Agricole montre un solde positif de 8318,08 Euros au 1er janvier 2020, date à laquelle nous avons clos notre exercice après encaissement des derniers chèques concernant 2019. Il n'y a aucune provision à reporter en 2020, le chèque à la paroisse de 70 Euros reste non encaissé à cette date mais est considéré encaissé sur notre comptabilité.

Budget 2020

Les recettes de l'année 2020 seront constituées des adhésions et éventuels dons, auxquels s'ajoutera le résultat des diverses manifestations.

Nous considérons que le solde bancaire à fin 2019 constitue une réserve pour l'acquisition future d'un orgue. Nous avons abandonné l'idée d'acquérir un livret bancaire pour faire fructifier cet avoir, le taux d'intérêt actuel ne le justifiant pas.

Approbation des rapports

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Quitus aux administrateurs

L'assemblée a accordé le quitus aux administrateurs, à l'unanimité.

Élection des administrateurs

Suite au vote, et en l'absence de nouvelles candidatures, le conseil d'administration a été reconduit en l'état :

Président : M. Rémy Poilane
Secrétaire : M. Raymond Delisle
Trésorière : Mme Françoise Poilane
Consultant : M. Jean-François Foray

Adhésions et cotisations

La cotisation minimum reste à 10 Euros. Cependant, l'assemblée a décidé que seules les adhésions égales ou supérieures à vingt Euros seraient prises en compte pour l'établissement des crédits d'impôt (équivalent à moins de 7 timbres poste, soit 6,80 Euros, après crédit d'impôt). L'adhésion « bienfaiteur » est acquise à partir de 50 Euros.

Nous avons délivré 46 reçus "Crédit d'impôt" au cours de l'année dès réception des cotisations(42) et dons (4). Les cartes d'adhérent pour 2020 seront jointes à ce compte-rendu, ainsi que les "Crédits d'impôt" correspondant aux adhésions 2020 déjà reçues et encaissées.

Rappel important : il est essentiel que chacun vérifie, dès réception de son avis d'imposition, que le « Crédit d'impôt » a bien été pris en compte par le service des impôts.

Projets 2020

Notre prévision:

- un concert le dimanche 10 mai 16h, dans le cadre de la journée nationale de l'orgue, avec les petits chanteurs de Saint Marc de Lyon (ref le film « Les choristes »), libre participation,
- une manifestation dans l'église le jour de « La ville en musique » le 20 juin (vraisemblablement trompette(s) et orgue),
- 5 sessions de « Présence de l'orgue » les mercredis matins du mercredi 22 juillet au mercredi 19 août,
- un concert le dimanche 6 décembre à 15h avec le quatuor Marmont, concert payant.

Ville en musique

Nous envisageons, si nous le pouvons, de renouveler l'expérience de 2018 afin de rendre notre association visible dans la rue.

Voyage d'orgues

La proposition de Bernard Coudurier sur Besançon se transforme en visite à Lyon, ce qui est bien plus facile à organiser.

Brochure

Résultat vente brochure : 76 écoulées, 30 chez nos revendeurs (OTSI, Atmosphère, Port).

Maître Coillard nous a aidés, en 2011, à élaborer une « Plaquette dons et legs » que nous tenons à la disposition de chacun. Notre affiche A3 est toujours visible à l'office notarial. Un legs reste un espoir mais serait maintenant bienvenu.

Nous avons décidé de passer à l'action en 2020. Nous n'avons pas les finances nécessaires pour l'acquisition d'un instrument neuf. Nous visons donc un instrument d'occasion. Une opportunité existe à Lyon, Saint Jacques des États-Unis, avec un orgue Roethinger de 1935 que nous avons commencé à évaluer. Nous sommes allés le voir et l'écouter le vendredi 17 janvier avec Jean David de Mogneneins, notre facteur d'orgues préféré. Bernard Coudurier notre « sage » est déjà passé vendredi dernier 10 janvier pour une première évaluation sonore. C'est un instrument d'esthétique « romantique » de conception robuste, avec des solutions astucieuses. Il est bien entretenu. Il serait dans un premier temps installé tel quel pour ensuite être mis en conformité avec notre cahier des charges original incluant entre autres une console mobile et des ajouts de timbres baroques (plein jeu, cromorne, voix humaine, hautbois, posaune ou bombarde de 16), ce qui inclut bien sûr un coût s'ajoutant au prix d'acquisition.

L'association propose de l'installer derrière l'autel où il y a suffisamment d'espace mais l'emplacement doit être validé par les professionnels.

L'assemblée générale, unanimement, valide la démarche et délègue au conseil d'administration le soin :

- d'obtenir les autorisations diocésaines et municipales nécessaires,
- de procéder à un versement de réservation,
- de lancer la campagne de financement (recherche de sponsors, appel aux dons, subventions, publicité),

M. le maire nous ayant informés de l'imminence de travaux d'entretien de l'église, il faut trouver un lieu de stockage temporaire pour l'instrument.

M. le maire, soucieux de participer à cette « aventure » patrimoniale et musicale, a émis le souci de la pérennité, non pas de l'instrument qui assurera plusieurs siècles de bons et loyaux services, mais surtout de la pérennité de l'association pour que vive « bien » cet instrument.

L'association s'engage bien évidemment à assurer au minimum les deux concerts annuels habituels, ainsi que les 5 sessions de présence de l'orgue. La coopération avec les associations voisines sera amplifiée pour mutualiser des déplacements de solistes en période estivale en particulier avec l'association des amis de l'orgue et de la co-cathédrale de Bourg-en-Bresse.

Cet instrument sera à même d'assurer ses fonctions cultuelles et culturelles.

Questions diverses

Tookets

Nous ne sommes plus dans le programme. Le Crédit Agricole nous a octroyé un subvention de 200 Euros.

Chauffage de l'église

Le chauffage est efficace et procure un grand confort apprécié de tous, spectateurs et musiciens. Il reste regrettable que le point de chauffe sous le clocher n'ait pas été pris en compte dès le départ car ce passage froid est vraiment désagréable, et ramène un courant d'air froid dans le dos des spectateurs qui sont installés près du rideau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h20.

RESULTATS DE L'ANNEE 2019

Recettes		Dépenses	
Cotisations des adhérents	1145,00	Timbres et papeterie	155,82
Dons	632,00	Abonnement Radio Aleo, OTSI	50,00
Brochures	715,00	Brochures	1533,47
Subvention Initiative Crédit Agrico	200,00	Assurance	162,50
Concert jour de l'orgue	240,00	Concert jour de l'orgue	727,78
La ville en musique	100,00	La ville en musique	13,00
Présence de l'orgue	328,00	Présence de l'orgue	85,00
Concert de Noël, 8 décembre	635,00	Concert de Noël, 8 décembre	689,80
Intérêts créditeurs	0,90		
Total	3995,90	Total	3417,37

Résultat de l'exercice 2018	578,53
-----------------------------	--------

Avoir au début de l'exercice	7669,55
------------------------------	---------

Avoir à la clôture de l'exercice	8248,08	relevé du 31/12/2019 + chq paroisse 70
----------------------------------	---------	--

BILAN DE L'ANNÉE 2019

Actif		Passif	
Disponibilités (banque)	8248,08	Réserves	8248,08
Total	8248,08	Total	8248,08

BUDGET DE L'ANNÉE 2020

Recettes		Dépenses	
Cotisations des adhérents	1100,00	Timbres et papeterie	180,00
Dons	0,00	Abonnement Radio Aleo, OTSI	50,00
Subvention Initiative Crédit Agrico	100,00	Assurance	165,00
Concert jour de l'orgue	1400,00	Concert jour de l'orgue	1400,00
La ville en musique	100,00	La ville en musique	50,00
Présence de l'orgue	100,00	Présence de l'orgue	100,00
Concert de Noël, 2 décembre	1400,00	Concert de Noël, 2 décembre	1100,00
Intérêts créditeurs	5,00	Réserve	1160,00
Total	4205,00	Total	4205,00